2 octobre 2001 **01.341** 

## **Question Elisabeth Berthet**

## Haute école de musique (HEM) dans le canton de Neuchâtel: réalité ou utopie?

Depuis les difficultés rencontrées avec les partenaires de la HEM Mittelland en vue d'une participation neuchâteloise, le canton de Neuchâtel a renoncé à s'engager dans la HEM Mittelland, ce qui fut certainement une sage décision.

Dans la perspective d'une éventuelle entrée au sein d'une HEM romande, des contacts ont été établis avec les partenaires de la Haute école de musique de l'Arc lémanique.

La participation à une haute école de musique permettrait à notre canton de continuer à former des musiciens professionnels de haut niveau, indispensable pour maintenir dans notre région une vie musicale de grande qualité, qu'elle soit chorale, orchestrale, professionnelle ou amateur. Il est donc primordial que les pourparlers aboutissent rapidement.

Nous demandons au Conseil d'Etat de bien vouloir nous informer sur l'état d'avancement de ce dossier:

- Une participation à la Haute école de l'Arc lémanique est-elle toujours à l'ordre du jour?
- Quel est le timing défini afin de finaliser ce dossier?